



RAPPORT DE MAINTENANCE ALARME INCENDIE

Code Client: **RESTLAVENUS**
No. de Contrat:

Type de Controle: **Vérification Périodique**
Périodicité: **Annuelle**

Rapport No: **2509-011113**

Nom Technicien: **Fabrice KAISSON**
Date Fin Controle: **12/09/2025**

RESTAURANT LA VENUS SARL NGD
SQUARE DE LA VENUS
28 RUE DES PHILIPPE
46220 PRAYSSAC
Tel: 05 65 22 47 10

R7 APSAD:
Règlement ERP:
Code du Travail:
Registre signé:
Devis à réaliser:

No. Ordre	Nature de l'Alarme						Emplacement de la Centrale		Précision Emplacement
1	1X9V Marque: FINSECUR - Modèle: T4 A PILE						BAR		
Nombre de DM	Résultat Test DM	Nombre de DA	Résultat Test DA	Nombre de SIR	Résultat Test SIR	Etat Batterie	AES Asservissements	Vérfié	Observations Technicien
1	OK			1	OK	OK		x	PILE 9V

LEGENDE : DM = Déclencheur Manuel / DA = Détecteur Automatique / SIR = Sirène

Commentaires sur Intervention

Le client est informé que la Périodicité de la vérification est Annuelle, avec une tolérance de plus ou moins 2 mois par rapport à l'intervention précédente.

Nos techniciens sont des Professionnels dûment qualifiés (Titulaires du BEP (ou CAP) BAC Professionnel en Electrotechnique).

Ils ont pour mission d'effectuer la maintenance et le contrôle de la conformité des systèmes d'Alarme Incendie de type 1 Conventionnelle ou Adressable, et du Type 2 à 4.

Ils effectuent l'ensemble des Tests de bon fonctionnement des Détecteurs, Déclencheurs Manuels et Diffuseurs Sonores, des Divers Asservissements tels que:

(A E S, Portes Coupe-Feu, Désenfumage, Eclairage de Sécurité etc.)

Ils effectuent également le Contrôle de la Conformité du Cablage de l'installation.

Ils ont un devoir de conseil, d'information et de résultat en matière de maintenance.

Les Observations de nos Techniciens ont pour but de répondre à ces obligations et vous permettre le cas échéant, une amélioration ou une mise en conformité de votre (vos) installations.